

LE CULTE DES ANCÊTRES DANS LA FAMILLE VIETNAMIENNE
– Florence Nguyen-Rouault
Hommes et Migrations, N° 1232, Juillet-Aout 2001, p26-33

Le culte des ancêtres (...) est un facteur d'unicité, de cohésion sociale et familiale,, chez un peuple qui a réussi à concilier des influences religieuses, philosophiques et politiques extrêmement variées. (...) le culte des ancêtres permet aux vivants de s'inscrire dans la continuité de ceux qu'ils vénèrent et de marquer l'appartenance au même clan : il est alors transmis de génération en génération, chacune devant le perpétuer. (Nguyen-Rouault, 2001)

La culture des ancêtres repose sur la conviction que l'âme du défunt survit après la mort et protège sa descendance. Il est trop souvent associé, à propos du Vietnam, à des croyances religieuses – généralement le bouddhisme ou les pratiques taoïstes -, ou encore aux principes philosophiques du confucianisme. Mais ce culte traditionnel et ancestral existait et était pratiqué bien avant l'introduction de ces préceptes religieux et moraux dans la religion vietnamienne. Le Vietnam a ensuite évolué dans un véritable syncrétisme religieux où pratiquement tous les Vietnamiens continuent de vénérer et honorer leurs ancêtres, de se référer aux principes confucéens tout en se rattachant à une pratique religieuse (le bouddhisme, le taoïsme ou la catholicisme) et même, pour certains, à une doctrine politique pourtant difficilement compatible avec des pratiques liées au monde surnaturel, le marxisme-léninisme. Les Vietnamiens n'hésitent donc pas à appliquer parallèlement plusieurs croyances, mêlant religions et pratiques superstitieuses, rendant des cultes à la fois à leur propre ancêtres et à des personnages célèbres ayant œuvré pour le pays. P26(Nguyen-Rouault, 2001)

On ne pourra saisir la culture vietnamienne et l'organisation de la famille qu'en percevant le monde sous l'angle des croyances populaires et traditionnelles du Vietnam, c'est à dire en concevant l'existence d'un monde invisible mais pourtant bien présent dans le quotidien des Vietnamiens. La terre serait peuplée non seulement d'êtres vivants mais aussi d'innombrables esprits et génies qu'il faudrait vénérer (les esprits bienveillants, dont les ancêtres font partie) ou redouter (les esprits malveillants). La crainte des mauvais esprits se traduit par le souci permanent de les éloigner de la maison familiale. Amulettes et pratiques innombrables existent donc pour les repousser. De nombreux génies habitent le quotidien des gens : ainsi, les commerçants, les agriculteurs et toutes les professions s'adressent à leurs génies afin de s'assurer réussite et prospérité. La présence des génies est matérialisée par un petit pagodon où l'on dépose des offrandes et des bâtons d'encens, rite bien distinct du culte des ancêtres. P27 (Nguyen-Rouault, 2001)

Un élément de cohésion familiale. (...) en vénérant leurs ancêtres, les membres de la famille expriment leur respect, leur attachement et leur reconnaissance. Ils perpétuent ainsi l'attitude qu'ils ont toujours adoptée du vivant de leurs parents. Le lien d'affection et de solidarité qui unit les générations vivante d'une famille repose sur la piété filiale, tandis que celui qui unit les vivants et leurs ascendants morts repose sur la pratique du culte des ancêtres ; ces deux aspects ont donc un même fondement moral et expriment un même sentiment. Traditionnellement, la famille était la seule entité appréhendée dans les conceptions juridiques et sociales au Vietnam, l'individu n'y occupant aucune place. Elle a, au cours de la période contemporaine connu une évolution importante, l'individualisme prenant une place de plus en plus marquée. Le culte des ancêtres et la piété filiale demeurent toutefois des valeurs cardinales. Toujours respectée dans de nombreux foyers vietnamiens, ce culte perpétue le lien de respect des plus jeunes vis à vis de leurs aînés, assurant ainsi la continuité de la famille et du sentiment de piété filiale. P27 (Nguyen-Rouault, 2001)

Réservé à l'origine à la déférence que les sus devaient à leur souverain, le devoir de piété a été appliqué aux relations familiales par Confucius et ses disciples, relations exclusivement organisées sur le principe de respect, de soumission et de hiérarchie entre générations. Le respect des aînés constitue une attitude permanente et transparait de manière évidente dans le langage même. En effet, il n'existe pas à proprement parler, dans la langue vietnamienne, de pronom personnel. Tout individu se désigne et s'adresse aux autres de façon différente selon sa position sociale et familiale, et selon son âge. Ainsi, au sein de la famille, une personne ne dira jamais « je », mais devra toujours se positionner dans la hiérarchie familiale (...). En outre, ces termes de parenté sont utilisés dans toutes les relations sociales, même en dehors de la famille. P28 (Nguyen-Rouault, 2001)

La structure familiale s'organise de façon clanique, suivant le modèle patriarcal et un système de parenté patrilineaire. Tous les descendants d'un ancêtre commun appartiennent à la même famille clanique (...) ce lien

pouvant se fonder sur un aïeul appartenant à plus de quatre générations ascendantes. Tous les mêmes membres du clan portent le même nom de famille. P28

(...) L'évolution de la société a entraîné un éclatement du clan en familles nucléaires (...). dès lors, l'autorité réelle est exercée par le chef de famille et l'autorité du chef du clan est aujourd'hui de plus en plus symbolique. Celui-ci conserve cependant tout son rôle en tant que gardien du culte des ancêtres. L'évolution socio-économique du Vietnam amène de plus en plus les enfants à quitter le foyer pour aller travailler à l'extérieur, si bien que le clan n'est plus toujours réuni pour les anniversaires des morts. Dans certaines familles, le *gia pha* a même disparu [registre généalogique, véritable mémoire du clan ; dans lequel sont retranscrits tous les noms et les biographies des ancêtres]. P29 (Nguyen-Rouault, 2001)

le culte des ancêtres, institution traditionnelle et coutumière, est reconnu par le droit positif vietnamien, notamment par le Code de la famille de 1995, qui prévoit que lors d'une succession, une part du patrimoine doit être réservée au bien culturels et ne peut donc être partagée. P29 (Nguyen-Rouault, 2001)

Si le culte implique une vénération de tous les ancêtres de la lignée familiale, il concerne toutefois essentiellement la mémoire des parents décédés, auxquels les enfants doivent continuer de témoigner leur affection, leur reconnaissance et leur piété. L'organisation de la famille vietnamienne continue d'exister après la mort, tous les morts de la famille ne sont donc pas honorés de la même façon. Si les vivants occupent un rang plus élevé dans la hiérarchie familiale que le mort, ils ne sont alors pas tenus de pratiquer le culte ; ainsi une personne respectera scrupuleusement le culte des ancêtres dédié à ses parents mais, généralement, ne le respectera pas vis-à-vis de son enfant mort. P29 (Nguyen-Rouault, 2001)

La pluralité et l'interférence des différentes croyances expliquent la présence très fréquente d'une statuette de Bouddha, parfois aussi, dans les familles catholiques, d'une représentation de Jésus. P30 (Nguyen-Rouault, 2001)

Les familles recourent souvent à un géomancien qui fixe l'emplacement de la tombe et l'heure des funérailles en harmonie avec les astres et l'horoscope du défunt. P30 (Nguyen-Rouault, 2001)

Chaque année, à la veille du Nouvel an lunaire (...) tous les Vietnamiens ; quelle que soit leur appartenance religieuse et leur classe sociale, préparent la venue de cette nouvelle année, décorant leur maison de branches de fleurs de pruniers destinés à chasser les mauvais esprits (...). p31 (Nguyen-Rouault, 2001)

Fête du Têt (...) symbolise le renouvellement de la nature, le recommencement de toute chose. (...) Le chef de famille puis tous les autres membres se prosternent et s'inclinent à plusieurs reprises devant l'autel et les photos des défunts, afin de souhaiter la bienvenue aux ancêtres et exprimer leur joie de les retrouver. Des offrandes à leurs esprits sont déposées sur l'autel. De façon tout à fait naturelle et harmonieuse, le monde des morts et celui de leurs descendants sont ainsi réunis dans tous les foyers du Vietnam et de la diaspora. P32 (Nguyen-Rouault, 2001)

Dans la culture vietnamienne, le monde réel et invisible n'est jamais complètement séparé de l'au-delà. Le rapport entre les êtres vivants et le surnaturel, le domaine du sacré, est permanent. Et particulièrement manifeste lors de cérémonies rituelles telle que la fête du Têt. La présence des ancêtres est donc un élément naturel et heureux de la vie familiale. Tout au long de l'année, ils continuent de vivre avec leurs descendants, ils sont tenus informés et associés à tout événement important de leur famille. Ils ont un rôle actif lors de toute cérémonie rituelle. [naissance, anniversaires d'enfants, mariage, décès...] p32 (Nguyen-Rouault, 2001)

Ces cultes et croyances antiques constituent le fondement et l'essence même de la structure familiale traditionnelle du Vietnam et l'inspirent encore aujourd'hui. Le respect du culte des ancêtres participe de façon évidente à la cohésion de chaque famille et à la régulation des rapports entre générations. Culte familial et intime, il est et demeure le fondement et l'essence de la culture vietnamienne, le lien entre tous les Vietnamiens du nord au sud du pays, de toutes origines sociales, de toutes confessions religieuses. La famille composée de ses vivants et de ses morts s'articule autour de ces principes de respect, d'affection et de reconnaissance qui inspirent directement la piété filiale et le culte des ancêtres. P33 (Nguyen-Rouault, 2001)

Chaque membre de la famille se présente alors devant l'autel par ordre hiérarchique, prend trois bâtons d'encens dans ses mains puis se prosterne à trois reprises devant l'autel des ancêtres. P30 (Nguyen-Rouault, 2001)